

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 2 du 10 septembre 2013



A retenir cette semaine

- Levées en cours dans les secteurs qui ont reçu plus de 10 mm ce week-end. Pour les semis les plus précoces, les colzas sont déjà à 2-3 feuilles.
- Premières captures d'altises
- Quelques dégâts de limaces. Les conditions humides annoncées pour les prochains jours pourraient être favorables à leur activité



Réseau 2013-2014

Le réseau 2013-2014 est actuellement en train de se constituer. Il y a aujourd'hui 18 parcelles de déclarées sous VigiCulture pour le réseau BSV Bourgogne. Le BSV de cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 17 des 18 parcelles du réseau ainsi que de remontées terrains.

Stade des colzas

Les pluies du week-end dernier ont permis de faire lever les colzas qui avaient été semé fin août-début septembre. Mais les cumuls de pluies sur la région ont été très irréguliers (de 5 à 30mm). Dans les secteurs les moins arrosés (moins de 10 mm depuis le 26 août), on note des difficultés pour une levée rapide et régulière (principalement dans le Nord-Yonne). Pour les semis réalisés autour du 20 août, les colzas sont entre 2 et 3 feuilles dans les secteurs ayant reçus de la pluie.

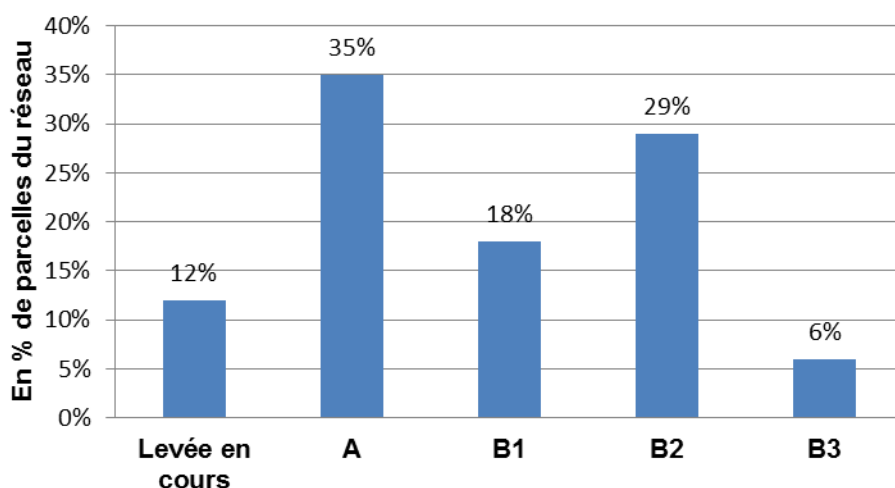
Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

Prévisions météorologiques du mercredi 11 au mardi 17 septembre:

Temps perturbé avec des risques de pluies faibles presque tous les jours à l'exception peut-être de vendredi et de samedi. Mercredi et jeudi devraient être les journées les plus fraîches de cette période avec des minimales comprises entre 7 et 8°C et des maximales entre 14 et 16°C. Puis ensuite, remontée des températures avec des minimales dépassant 11°C et des maximales pouvant atteindre 20°C - Source : météociel



Stades du colza le 10/09/2013





Codification des stades :

BBCH	Définition BBCH	Stades opérationnels retenus Groupe Harmonisation 16-07-13 & Commentaires en italique	Libellés courts Validés 160713
		Avant culture <i>Besoin pour caractériser par exemple observations limaces avant implantation</i>	Avant culture
00	graine sèche	Semis	Semis
07	hypocotyle et cotylédons sortent de la graine	Germination <i>La germination débute avec l'imbibition et se poursuit jusqu'avant l'émergence</i>	Germination
09	levée: hypocotyle et cotylédons percent la surface du sol	Levée en cours - lignes marquées	Levée en cours
10	cotylédons complètement étalés	Cotylédons étalés (A)	A
11	première feuille étalée	1 feuille vraie (B1)	B1
12	2 feuilles étalées	2 feuilles vraies (B2)	B2
13	3 feuilles étalées	3 feuilles vraies (B3)	B3
14	4 feuilles étalées	4 feuilles vraies (B4)	B4
15	5 feuilles étalées	5 feuilles vraies (B5)	B5
16	6 feuilles étalées	6 feuilles vraies (B6)	B6
17	7 feuilles étalées	7 feuilles vraies (B7)	B7
18	8 feuilles étalées	8 feuilles vraies (B8)	B8
19	9 ou davantage de feuilles étalées ou fin de la formation de la rosette	Rosette <i>Dans Vigicultures on peut noter jusqu'à la dixième feuille</i>	Rosette

Mise en place de la cuvette

Afin de bien repérer l'arrivée des ravageurs potentiellement nuisibles, **vous pouvez dès à présent installer les cuvettes jaunes**. Il est important de bien positionner ces cuvettes dans la végétation. Dans la parcelle, celle-ci doit être placée à 20–25m de la bordure et si possible à proximité d'un ancien colza.

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

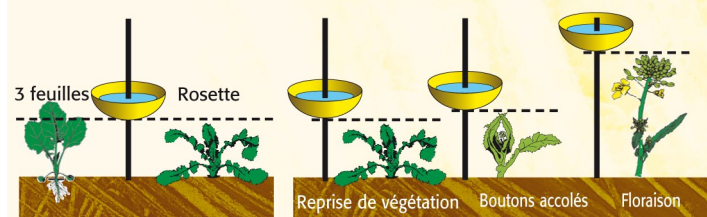
La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser ses captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception).



Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

A partir de 3 feuilles, la cuvette doit être "posée" sur la végétation



Altises des crucifères ou petites altises



Photo CETIOM

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec une bande longitudinale jaune sur chaque élytre)



Photo CETIOM

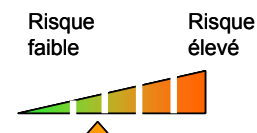
Cet insecte provoque des morsures circulaires dans les cotylédons et le limbe des feuilles.

- _ Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- _ Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans dépasser le 1/4 de la surface végétative

Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée.

Bien surveiller les bordures de parcelles proches d'anciens colzas, surtout si des opérations de travail du sol sont en cours pour détruire les repousses de la campagne précédente. Cela a généralement pour conséquence le déplacement des insectes vers les parcelles en cours de levée.

11 parcelles renseignées



3 parcelles ont piégé des petites altises. Les premiers dégâts sur cotylédons et feuilles sont observés sur 3 sites (Franxault et Brétigny – 21 et Soucy – 89). Les seuils d'intervention ne sont pas atteints puisque, au maximum 30% des plantes présentent à ce jour des morsures et moins de 10% de la surface foliaire est détruite.

Altises d'hiver ou grosses altises



Photo CETIOM



Il s'agit d'un gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont roux dorés.

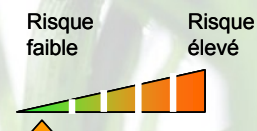
Ce ravageur peut occasionner des dégâts à deux phases de son cycle :

- ① : à la fin de l'été, sur les jeunes cultures, les adultes reprennent leur activité pour s'alimenter et pour pondre
- ② : en automne-hiver, les larves creusent des galeries d'abord dans les pétioles des feuilles, puis dans les cœurs des plantes au stade « rosette » ou dans les jeunes tiges

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles dans le cadre du risque adultes
Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures sans dépasser le 1/4 de la surface végétative et 30 captures cumulées en cuvette

Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée.

6 parcelles renseignées



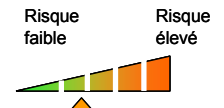


3 sites (tous situés dans l'Yonne) signalent les premières captures (Saint-Martin-Sur-Ouanne, Evry, Joux-La-Ville).

Limaces

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des colzas peu poussants plutôt que sur des plantes vigoureuse et en pleine croissance.
- Seuil de nuisibilité → il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de présence, la survie de la culture est en jeu. La présence de résidus de cultures ainsi que des repousses de la culture précédente sont favorables à leur développement.

12 parcelles renseignées



Les premiers dégâts sont signalés sur 4 parcelles à Verdun-Sur-Le-Doubs – 71, Franxault – 21, Evry et Charmoy – 89, avec moins de 15% de la surface foliaire détruite. Les conditions humides annoncées pour les prochains jours pourraient être favorables à leur activité.

Tenthrede de la rave



Photo CETIOM



L'adulte est une « mouche » (hyménoptère) au corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts en dévorant les feuilles des crucifères, en dédaignant les nervures.

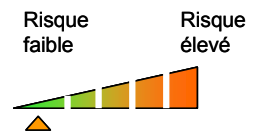
La capture des adultes dans les pièges sur végétation n'est pas un indicateur pertinent vis-à-vis du risque mais un indicateur d'alerte.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante



- Seuil de nuisibilité → présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieures au ¼ de la surface végétative

11 parcelles renseignées



Des adultes ont été capturés dans 6 cuvettes (de 1 à 48 individus). Aucune présence de larves n'est signalée. Le piégeage actuel d'adultes n'indique pas forcément la présence de larves, sur les plantes, ultérieurement.

Les dégâts sont généralement peu importants sauf si les colzas végètent. En conditions favorables, s'il y a présence de larves, les dégâts apparents – jusqu'alors anodins – évoluent rapidement dans les jours qui suivent.

Mouche du chou



Photo Cetiom

La mouche du chou pond au collet des plantes. Les larves sont des asticots blanchâtres de 2 à 8 mm. Elles creusent des galeries ouvertes, facilement repérables sur le pivot. Les tissus attaqués réagissent (brunissement, pourriture, cicatrisation). Dans les cas extrêmes, le pivot peut être sectionné.

Il est probable que dans les conditions de l'année (semis précoces conjugués avec un été chaud), le risque mouche du chou puisse exister.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 2 du 10 septembre 2013

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – SEPAC – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN—SARL LEGUY—AMDIS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »